

Thuin engage son plan de relance

CORONAVIRUS

Prêts à 0 %, campagne de pub et soutien aux commerçants au programme.

La Ville de Thuin s'est à son tour dotée d'un "plan de relance" corona. Le coût global est estimé à 385 000 € pour soutenir commerces, Horeca, professions libérales et salles de sport. Si le plan final doit encore être validé au conseil communal de ce mardi, il a déjà été présenté en commission. Marie-Ève Van Laethem, bourgmestre PS de Thuin, explique avoir "essayé d'entendre toutes les demandes".

Les quelque 400 commerces, professions libérales, entreprises et établissements Horeca présents sur le territoire communal pourront demander un prêt sans intérêt, de 10 000 euros maximum. "Ça peut servir de bouffée d'oxygène pour aider à la reprise", note la bourgmestre. "C'est un prêt, donc de l'argent qu'on récupérera, parce qu'on ne peut pas se permettre de donner des primes directes, mais ça peut éviter qu'un établissement ne s'endette trop." Ce prêt pourra être obtenu dès maintenant, et jusqu'en janvier 2021: "Surtout dans l'Horeca, beaucoup craignent l'automne, leur situation dépendra de s'il fait beau cet été, si les gens continuent à venir régulièrement, etc."

Une campagne de promotion sera aussi lancée sur les

télévisions locales: un clip est en cours de réalisation. Une première pub sera diffusée cet été, une autre en novembre avant les fêtes. "On veut axer la campagne autour de: pourquoi vient-on à Thuin? C'est une belle ville, en bord de Sambre, avec des terrasses magnifiques, des belles balades, etc. Mêler commerce et tourisme, en fait. Ça s'adressera aux Thudiniens, bien sûr, pour leur dire de consommer local, mais on aimerait aussi, si on a les moyens, le diffuser sur les autres télé locales, voire en Flandre, pour dire aux Belges:

L'opposition MR viendra avec des propositions en plus au conseil ce soir.

"pourquoi vous ne viendriez pas découvrir la région?"

Un carnet publicitaire sera également diffusé en toutes-boîtes, et les commerçants locaux seront désormais automatiquement consultés pour les services et fournitures dont la Ville aurait besoin.

En plus de ces deux aides, l'avance de trésorerie et la publicité, la Ville de Thuin a passé un marché de location de mobilier de terrasse, jusqu'en septembre: de quoi dis-

tribuer gratuitement tables et chaises aux établissements qui en feront la demande. "Sur la rue 't Serstevens, plusieurs établissements ont demandé de réquisitionner les places de stationnement pour en faire des terrasses. Près de la passerelle, au bord de l'eau, l'Escale et l'Estaminet voulaient installer un bar ambulant, avec des tables."

Une autre demande de certains commerçants, c'est de créer des événements, pour faire venir les clients. "À Ragnies ou dans la ville haute par exemple, on a eu ce type de demande. On songe à reprendre le marché hebdomadaire à la ville haute, comme il existait dans le temps, et on regarde avec l'ADL pour répondre au reste", souligne encore la bourgmestre.

Au-delà des commerces, des aides sont également prévues pour les infrastructures sportives: la Région wallonne propose déjà de prendre 50 % des frais liés à l'achat de matériel sanitaire (gel hydroalcoolique, masques, désinfectants, etc.), la commune prendra l'autre moitié à sa charge. Les infrastructures sont invitées à prendre contact avec la cellule sport de la Ville.

Enfin, une aide est également apportée aux écoles: 36 000 € pour l'achat de tableaux interactifs, et 4 000 € pour des licences de la suite Microsoft Office sont mis sur la table.

JVK



La bourgmestre explique avoir "essayé d'entendre toutes les demandes". © D.R.

© S.A. IPM 2020. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est formellement interdite.



La Dernière Heure Charleroi 23/06/2020, pages 18 & 19

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Dernière Heure Charleroi

